

TELETHON SOLAIZE 2004 - samedi 4 décembre

A partir de 10 h au cœur du village, les activités TELETHON démarreront sur les chapeaux de roues avec :

- o **Un circuit de 1,1 km** à travers les rues du village pour les Rollers, Skate, et autre objets roulants non identifiés sans motorisation 2 € le tour.
- o **Une URNE MOBILE** sur CAMION POUR DONS à votre disposition :

10 h 00 PLACE DU VILLAGE

10 h 15 PILIER ROMAIN

10 h 30 RUE DE LA CLAVELIERE

10 h 45 STADE DE SOLAIZE

11 h 00 PLACE DU VILLAGE

11 h 15 RUE DE CHARRIOLE

11 h 30 RUE DU LEVANT

11 h 45 RUE DE CHARRIERE

12 h 00 PLACE DU VILLAGE

- o **A midi** possibilité de restauration rapide sur la place avec l'association de Danse, buvette et démonstration de danse.
- o **De 13 h 30 à 16 h 30 Tours de vélo** en compagnie de **Christophe ORIOL** et son association 2 € le tour.
- o **De 16 h 30 à 18 h 30** Marche de nuit avec l'association de Gym et **URNE MOBILE** 2 € par personne.
Pendant le même horaire : **Feu de l'espoir** place de la VERCHERE 2 € la bûchette pour maintenir le brasier tenu par des élus.
- o **De 18 h 30 à 19 h 30 Apéritif** à la VERCHERE avec Apprendre et Savoir (punch).
- o **De 19 h 30 à 2 h « CHOUCROUTE DANSANTE »** 15 €, par un traiteur (3 € reversés au TELETHON) avec buvette et repas enfants.

Pour les personnes à mobilité réduite nous pouvons nous déplacer pour aller chercher leurs dons sur simple appel téléphonique soit en mairie soit au coordinateur.

Organisation : MAIRIE DE SOLAIZE

Coordinateur TELETHON : FRANCK MORIN adjoint aux affaires culturelles

Renseignements 06 79 51 42 95

Commission économique

Une nouvelle entreprise dans notre village : T I B E travaux d isolation, bacs acier, étanchéité.

811 route de Feyzin (04 78 05 75 91)

Communiqué de la mairie

C.C.A.S.

Les personnes âgées de 70 ans et plus peuvent se faire inscrire sur la liste du C.C.A.S. (voyage, repas de Noël, bons alimentation). Fournir justificatifs d'identité et de domicile.

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL :

La commune recherche des personnes intéressées par des remplacements ponctuels au restaurant scolaire municipal, à l'heure des repas (2 heures par jours scolaire exclusivement). Se présenter en mairie avec un C.V. et une lettre de motivation.

RECENSEMENT

Le recensement est indispensable, il s'effectue dès 16 ans, à votre mairie.

Il est nécessaire pour :

- se présenter aux examens.
- passer le permis de conduire.
- être inscrit sur les listes électorales.
- participer à la JAPD.

ACCUEIL MAIRIE

A compter de ce jour, la mairie n'assurera plus "le service photocopie", à l'exception de ce qui concerne les dossiers administratifs traités par nos services (carte d'identité, passeport etc. ...)

Arrêté préfectoral

Un arrêté portant autorisation pour les agents de Gaz de France et le personnel de l'entreprise retenue pour les opérations géodésiques et cadastrales de pénétrer dans les propriétés publiques et privées en vue de l'étude du projet de rénovation des plans parcellaires des canalisations de transport de gaz est consultable en mairie.

Le Patio

Les personnes qui souhaitent faire une demande de logement à l'intérieur du PATIO (logements réservés aux personnes âgées) peuvent s'inscrire en mairie.

Nous rappelons qu'une association de soins à domicile (ADPAD) se trouve à l'intérieur de cette structure et qu'elle peut se rendre aussi chez des particuliers ne résidant pas au PATIO.

SOS Urgences Mamans (Garde temporaire d'enfants)

Aidez-nous en réservant un jour par mois pour garder bénévolement un enfant quelques heures.

Adressez-vous au : 04 78 50 38 96

Association loi 1901, agréée par la DRASS.

Annonces

- Vends **200 kg de charbon** (boulets) (04 78 02 13 46).
- Personne célibataire **recherche F2 / F3 dans maison ou appartement** à Solaize ou environs, cause fin de bail : 06 63 83 90 51.
- Personne ferait **ménage, garde d'enfants, repassage** : 04 78 02 98 48.